

Approche du Développement Rural et Participatif dans le Nord-Ouest Tunisien: Mise en Œuvre et Enseignements

LAMIA BARHOUMI¹

Jel classification: Q180, R580

1. Introduction et problématique

L'Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest est le principal acteur qui, depuis quelques décennies, s'est attelé à la promotion des conditions socioéconomiques des populations rurales de cette région à travers l'amélioration de l'infrastructure rurale, les travaux de conservation des eaux et des sols, visant l'amélioration des revenus et la stabilisation des populations. Sa méthodologie a fait l'objet d'un certain nombre de révisions et à chaque fois, des leçons ont été tirées en vue d'améliorer son efficacité. En effet, au début (1981 – 1989), sa méthodologie a été pour l'essentiel directive et elle n'intégrait suffisamment pas les motivations réelles des populations ciblées. A partir de 1989, on a commencé à encourager la participation de la population rurale à la conception de son propre modèle de développement. A cette époque, ce fut le concept d'approche participative qui s'affirma accordant aux ruraux le rôle d'acteurs principaux non seulement dans l'élaboration mais aussi dans la mise en œuvre

Abstract

The participatory approach is increasingly regarded as a pre-requisite for a successful and sustainable rural development process. In fact, the participation of the population is actively encouraged in order to identify the development constraints and search for possible solutions. Specific training is provided to the players to make them aware and capable of continuing this process independently of the public administration's involvement. In Tunisia the Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest (ODESYPANO) has adopted this strategy since 1989 whose strength is the integration of beneficiaries in their own projects. However many difficulties are encountered when applying a participatory approach, mainly due to the leading role still played by the public administration in designing and implementing development projects and to the population's expectations. The aim of this article is to evaluate the effectiveness of the actions undertaken by ODESYPANO based on the results obtained over the last years.

Keywords: Development, Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest, participatory approach, evaluation, effectiveness.

Résumé

L'approche participative est de plus en plus considérée comme une condition nécessaire pour la réussite et la durabilité du processus de développement rural. L'intérêt de cette démarche se justifie par la mise à contribution des populations concernées pour l'identification des contraintes au développement et la recherche des solutions convenables ainsi que par la formation de ces acteurs afin de poursuivre ce dispositif d'une façon autonome à moyen et long terme. C'est dans cette voie que l'Office de Développement Sylvopastoral du Nord-ouest tunisien (ODESYPANO) s'est engagé depuis 1989. L'examen de cet effort de l'office montre bien que des points forts existent au niveau de l'intégration des populations dans leurs propres projets. Cependant, des difficultés sérieuses à la mise en œuvre de l'approche participative persistent. Ces difficultés tiennent au rôle encore prépondérant de l'administration publique dans la conception et la mise en œuvre des projets de développement ainsi qu'aux attentes des bénéficiaires que l'intervention publique crée. Cet article se propose de fournir une idée sur l'efficacité de l'intervention de l'Office en évaluant les résultats des efforts déployés depuis plusieurs années.

Mots-clés: Développement, Office de Développement Sylvopastoral du Nord Ouest, approche participative, évaluation, efficacité.

de leurs propres projets de développement (Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest – GTZ, 1996).

L'objectif recherché à travers cette implication est de mettre à profit et à contribution leurs expériences et leurs motivations en vue de garantir la correspondance des solutions identifiées collectivement aux difficultés et aspirations réelles de ces populations. Dans le temps (2003-2008), cette approche a évolué pour revêtir un caractère plus participatif et intégré. Ceci signifie la contribution des autres organisations publiques et non-gouvernementales de développement, opérant dans les mêmes régions du Nord-Ouest que l'Office, à l'exécution des programmes de développement élaborés en concertation avec la population. (Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest –

Banque Mondiale, 2001).

Les projets exécutés par l'Office, dans leurs différentes phases, ont fait l'objet d'études d'évaluation nationales et internationales. Les principaux rapports consultés sont les suivants: Evaluation des plans de développement communautaires en voie d'achèvement (2000) et évaluation de l'approche participative dans le cadre du développement local (2003). Ces études ont porté sur l'évaluation des effets des réalisations physiques. L'approche participative a

¹ Institut National Agronomique de Tunisie. Cet article est un extrait d'un travail de maîtrise (Barhoumi L.) effectué au département d'Economie-Gestion Agricole et Agro-alimentaire de l'Institut National Agronomique de Tunisie, sous la supervision du professeur B.Thabet.

fait également l'objet de ces travaux d'évaluation. Les conclusions retenues sont de nature durabilité incertaine des actions de développement, fragilité des comités de développement et forte dépendance de la population vis-à-vis de l'Office.

Le présent travail cherche à compléter ces études d'évaluation et se propose de vérifier dans quelle mesure ces conclusions ont été mises en œuvre. D'autres aspects déterminants de l'efficacité du processus de développement participatif non pris en compte par ces travaux seront également abordés. Ces aspects concernent les conditions d'une participation effective, la capacité et la volonté de la population à participer aux actions de développement, la formation de la population. Également, d'après ces études, le partenariat de l'Office avec les autres institutions locales demeure peu développé. Par conséquent, le présent travail se propose de déterminer les facteurs entravant ce partenariat.

Ainsi, l'objectif de l'analyse est de tirer les enseignements adéquats, de formuler les recommandations nécessaires et de proposer les alternatives d'amélioration des méthodologies participatives en vue d'atténuer les insuffisances identifiées et contribuer à la poursuite des programmes après mi-parcours dans des conditions favorables. Pour ce faire, des interrogations se posent auxquelles la recherche des éléments de réponse paraît cruciale afin de rendre ce dispositif plus opérationnel. Ces interrogations peuvent être résumées comme suit :

Dans quelle mesure, la démarche participative et intégrée a-t-elle contribué au renforcement des capacités de la population et à la promotion du partenariat de l'Office et des autres institutions de développement?

Quels sont les facteurs explicatifs de la lenteur dans le montage du processus de développement par l'Office?

En d'autres termes, au vu de cette longue expérience, comment les institutions de développement en Tunisie, plus particulièrement l'Office, devraient-elles opérer pour rendre ses interventions beaucoup plus effectives?

Le projet objet d'évaluation est le projet de Développement des Zones Montagneuses et Forestières du Nord-Ouest. Ce projet est exécuté par l'Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest sur la période 2003-2008. Il est mis en œuvre dans le Nord de la Tunisie, soit dans les gouvernorats de Beja, Kef, Siliana avec deux délégations du gouvernorat de Bizerte (Sejenene et Joumine). Outre la consolidation des programmes antérieurs de développement rural, le projet met l'accent sur le caractère participatif de la population et le renforcement du rôle des organisations locales afin de se positionner comme partenaire solide de l'Office. Il vise également l'implication des autres institutions de développement dans la mise en œuvre des programmes de développement retenus. Chaque institution, selon son domaine de compétence, intervient en vue d'affronter les divers problèmes vécus par les ruraux.

A titre d'illustration, la zone d'Ouled Ghanem (délégation de Joumine, gouvernorat de Bizerte) a été retenue pour faire la présente évaluation du fait qu'elle est considérée comme zone-test en matière de mise en œuvre de l'approche participative et intégrée. Le programme de développement est récapitulé sous forme de plan de développement communautaire pilote qu'il est question d'utiliser comme modèle pour les autres zones. Il a en effet été retenu pour une évaluation à mi-parcours eu égard à son caractère multiphase bien que son programme soit encore en cours d'exécution.

Le présent travail est structuré en trois sections. La première section précise la méthodologie adoptée pour apprécier les impacts des interventions de l'Office. La deuxième est consacrée à la présentation et l'interprétation de principaux résultats obtenus. Enfin, la dernière partie présente les principales conclusions du travail et les recommandations.

2. Matériels et Méthode

La méthodologie retenue pour répondre aux questions soulevées ci-haut est basée sur l'analyse de la perception de différents acteurs impliqués dans ce programme de développement compte tenu de différents modèles de questionnaires d'enquête. Les principaux acteurs retenus sont la population, les membres des comités de développement, les agents de terrain de l'Office et les responsables des autres institutions partenaires.

Concernant la population, l'examen a porté sur un échantillon et une typologie dont les groupes sont ceux avec lesquels l'Office opère (exploitants, sans terre et jeunes). Cet échantillon est constitué de 50 individus. L'effectif de différents groupes est identifié compte tenu de leur représentativité respective au niveau de l'échantillon.

L'enquête est exploitée dans un double objectif, à savoir l'appréciation de l'impact des réalisations physiques et de l'utilité de la démarche d'intervention telle que perçue par les bénéficiaires. Les principaux indicateurs retenus pour l'appréciation du premier volet concernent les retombées sur l'amélioration des systèmes de production, des revenus et la durabilité des investissements. Les critères d'appréciation des effets induits par la méthodologie participative portent sur l'évolution des attitudes et des comportements que la mise en œuvre du dispositif participatif a entraînés. Ceux-ci tournent autour du degré d'implication de la population, de l'efficacité du fonctionnement du comité de développement, de l'apport et des limites du partenariat.

L'exploitation des rapports de suivi des réalisations a fourni les éléments de base pour l'établissement des bilans chiffrés, montrant le taux d'avancement de l'exécution physique et d'engagement de différents partenaires.

3. Evaluation des Effets Induits par le Projet

En réalité, les effets induits par les réalisations physiques et par l'approche d'intervention ne sont pas séparables. Cependant, ces deux aspects sont traités séparément du fait que les investissements matériels sont interprétés sur la base des critères quantitatifs alors que le caractère participatif est analysé suivant des indicateurs plutôt qualitatifs.

3.1. Evaluation des effets induits par les réalisations physiques

On s'intéresse, dans cette partie, au suivi des taux d'exécution physique du projet et à l'évaluation des effets induits au niveau de la communauté d'Ouled Ghanem et ce, au cours de la période d'intervention. On s'est référé au programme du plan de développement communautaire d'Ouled Ghanem et au rapport de suivi des réalisations matérielles relatifs à ce programme. Les déplacements sur terrain ont permis de mettre en exergue la perception réelle de la population en matière d'effets induits et de contraintes persistantes après cette intervention.

3.1.1. Effets induits par la remise à niveau des pistes agricoles

L'Office a contribué à la remise à niveau de certaines voies secondaires reliant les communautés à la voie principale. Des effets positifs ont été largement reconnus par 80 % des interviewés, à savoir l'amélioration des conditions d'accès intra-agglomérations. Ceci a permis une circulation plus aisée de la population, l'écoulement des produits et le développement des activités agricoles. En revanche, quelques situations mitigées ont été rencontrées où le reste, soit 20% des interviewés, ont exprimé leur insatisfaction quant à l'aménagement des pistes. Ils ont évoqué la difficulté d'accès, d'introduction de la mécanisation pour le travail du sol, d'entretien des cultures et d'écoulement des produits, surtout pendant la période hivernale à cause des voies défectueuses et de l'absence des pistes agricoles aménagées.

3.1.2. Effets induits par l'adduction en eau potable

L'alimentation en eau potable dans la zone a été assurée essentiellement par le Commissariat Régional de Développement Agricole (CRDA) opérant dans la zone. Les perceptions des desservis portent sur l'amélioration des disponibilités en eau et la satisfaction des besoins quotidiens en terme de quantité et de qualité. D'autres situations mitigées persistent où les non-desservis, dans une agglomération parmi les six visitées, évoquent les difficultés qu'implique le transport de l'eau et sa qualité peu hygiénique.

L'intervention de l'Office s'est matérialisée par la construction de citernes d'eau pluviale individuelles com-

me complément à l'intervention du CRDA. Cependant, le coût de participation élevé exigé de la part des bénéficiaires pour l'installation de ces citernes explique leur réticence à cet égard. Ceci interpelle le Commissariat Régional de Développement Agricole d'élargir la ligne d'adduction en eau potable.

3.1.3. Effets induits par les actions de conservation des eaux et du sol

Les travaux de conservation des eaux et du sol sont assez sollicités par les ruraux car ils semblent avoir des avantages immédiats: travail occasionnel de 3 à 4 mois par employé, contribution à la sauvegarde de leurs terres contre l'érosion, etc. Par contre, ces techniques ne semblent pas correspondre aux besoins de certains éleveurs (8 % des interviewés) car elles limitent leurs espaces de pâturage et posent, par conséquent, des problèmes d'entretien en raison des dégâts provoqués par leurs animaux.

3.2. Création d'emplois et amélioration du revenu

Les effets induits en matière de création d'emplois et d'amélioration du revenu ont été traités au niveau de différents groupes retenus parmi la population: les exploitants, les sans terre et les jeunes.

3.2.1. Les exploitants

Généralement, le revenu agricole dans la zone est assuré par l'exploitation, d'une manière extensive, des facteurs de production (terre, cheptels, ressources hydrauliques, etc.). Il se compose d'un revenu monétaire provenant de la vente des produits agricoles et d'une part réservée à l'autoconsommation. Concernant la part monétaire, une légère augmentation a été constatée suite à l'adoption des systèmes de cultures mixtes grâce à l'introduction des cultures en irrigué. Une amélioration des recettes provenant de l'élevage a été également mentionnée suite à l'amélioration des races locales et à l'augmentation de la production laitière.

Quant aux agriculteurs résidant dans les zones à topographie difficile (soit 16 % de l'ensemble des interviewés), la principale source de revenu provient essentiellement de l'élevage, avec une moyenne de 3 vaches et 8 têtes ovines par éleveur. Les cultures pratiquées sont des fourrages auto-utilisés pour l'affouragement de leurs cheptels. Environ 84% de ces éleveurs font recours à l'achat du fourrage et du concentré pour compléter les rations alimentaires surtout en période de disette.

Au niveau des plaines, les agriculteurs ont déclaré que leurs revenus proviennent de la contribution comparable de deux spéculations végétales et animales. Ceux qui sont à proximité des oueds et lacs collinaires, environ 54,5% de ces agriculteurs, ont bénéficié de la vente additionnelle des cultures en irrigué. Cependant, l'analyse des enquêtes montre que le taux d'intensification demeure limi-

té. Les systèmes de culture ont été légèrement modifiés par l'introduction des cultures maraîchères dont la superficie moyenne est de 1.6 ha, avec une occupation annuelle d'environ 7 % de la superficie totale. Les plantations arboricoles (vignes et oliviers) ont permis d'améliorer légèrement le système de production à raison de 3% et 2.4% de la superficie totale respectivement, avec une moyenne de 1 ha pour chaque type de plantation. L'action de promotion de l'arboriculture, surtout sur des terres individuelles, semble être appréciée par les bénéficiaires. En effet, bien que les oliviers plantés dans le cadre de ce projet ne soient pas encore entrés en production, l'appréciation de leurs avantages est d'autant plus exprimée par ceux qui ont bénéficié de ces plantations dans le cadre des interventions antérieures de l'Office et dans certains douars où les habitants les plantent traditionnellement. En revanche, les vignobles ne semblent pas être appréciés par les bénéficiaires. En effet, 4.5 % des exploitants interviewés ont bénéficié des plantations de vigne et ont pensé à leur arrachage en raison du niveau technique non maîtrisé et de la rentabilité jugée douteuse vu les exigences en produits de traitement et d'entretien, du moins en comparaison avec les oliviers.

L'analyse des réponses des agriculteurs révèle que le projet n'a eu aucun effet sur les circuits d'approvisionnement et de commercialisation. Ces problèmes persistants, ajoutés au niveau bas des prix de vente des produits agricoles tel que perçu par les interviewés, limitent la diversification des systèmes de culture. Les cultures fourragères à base d'avoine, avec une occupation annuelle de 34.5% des terres cultivées, demeurent les principales cultures pratiquées, suivies des céréales avec une occupation de 26.6% des terres cultivées. Ces pratiques culturelles reflètent une stratégie des exploitants qui est basée en grande partie sur l'autoconsommation et l'affouragement local des animaux.

Dans l'ensemble, il s'est dégagé de ce travail d'évaluation que les ressources en terre et en eau demeurent peu valorisées et que l'agriculture n'a pas répondu d'une manière significative à la diversification et l'intensification des systèmes de culture, à l'augmentation du revenu et à la création de nouvelles opportunités d'emploi.

3.2.2. Les sans terre

Le soutien de la population en situation de sous-emploi est un objectif du plan de développement communautaire. Toutefois, cette catégorie n'a pas bénéficié d'actions directement productives. L'apport du projet s'est matérialisé par l'offre d'un emploi conjoncturel dans les travaux des chantiers (plantation d'oliviers, remise à niveau des pistes, travaux de conservation des eaux et des sols, etc.) chez 66% des interviewés. Parmi eux, seulement 22% font recours à l'élevage des ovins pâturés sur incultes et parcours collectifs. Le nombre de têtes élevées ne dépasse pas en moyenne 5. Le reste des enquêtés, environ 34 %

des sans terre, émigrent en permanence vers les grandes villes à la recherche d'emploi. Quoique cette catégorie de groupes cible représente une des priorités du projet, sa situation est légèrement améliorée. Les travaux conjoncturels sont perçus peu rémunérateurs et ils ne mobilisent pas tous les demandeurs d'emploi dans la zone.

Pour créer plus d'opportunité d'emploi pour cette catégorie, la passation des travaux de chantiers à des promoteurs privés a été prévue par le projet. Cependant, il a été démontré par les enquêtes que 85% des entrepreneurs sont des tâcherons extérieurs de la zone. Ceci est dû à la non-accessibilité des résidents de la zone aux appels d'offre à cause du manque de ressources financières.

3.2.3. Les jeunes non exploitants

Comme action d'appui aux jeunes non employés, un programme de formation a été prévu au niveau du plan de développement communautaire. Dans cette zone d'Ouled Ghanem, ce programme a été peu diversifié et il n'a touché qu'un nombre très limité des jeunes. Il est prévu la formation de 10 jeunes en apiculture. De même, cette formation n'a pas été concrétisée par des microprojets. En effet, 71% des jeunes enquêtés demeurent sans emploi, 14,3 % contribuent aux travaux familiaux agricoles et d'élevage. Le reste des jeunes enquêtés sont des ouvriers agricoles occasionnels dans des exploitations en dehors de la zone. Certains, 20% des interviewés, ont montré une indifférence vis-à-vis de l'investissement et ils n'ont même pas fait l'effort d'aller retirer leurs certificats de formation. Par contre, 80% des jeunes ont eu des problèmes de blocage des dossiers de demande des crédits.

Seuls les jeunes formés et ayant eu l'occasion de compléter ces formations par des stages pratiques dans des exploitations agricoles en dehors de la région, soit 3% des enquêtés, paraissent plus motivés à implanter des microprojets valorisant les terres de leurs parents. Ceux-ci ont acquis des connaissances technico-économiques et une motivation pour l'investissement.

Ainsi, la création des opportunités d'emploi est peu perçue par les jeunes. On remarque une quasi-absence de microprojets pour cette catégorie. Cette composante nécessite d'être mieux organisée. La création des filières de production pourra rentabiliser ce volet suite à une meilleure organisation des activités depuis la production jusqu'à la commercialisation. Le diagnostic des problèmes rencontrés chez les promoteurs et la proposition de solutions sont de nature à minimiser les risques d'échec. Les cas de réussite devraient constituer des modèles pour les autres promoteurs.

4. Analyse des effets induits par l'approche d'intervention

L'analyse qui suit est fondée sur la parole de différents groupes consultés parmi la population d'Ouled Ghanem. Leurs perceptions nous ont permis de faire ressortir les

avantages de ce processus participatif ainsi que les limites et les perspectives de développement.

4.1. Implication de la population

L'approche participative et intégrée dans le cadre du PDC Ouled Ghanem suit des phases participatives: sensibilisation - information de la population à propos des objectifs du projet, création du comité de développement en concertation avec la population, diagnostic participatif des contraintes et des solutions, planification, contractualisation et préparation des travaux annuels et enfin le suivi-évaluation. La presque totalité des interviewés a affirmé qu'elle a été informée sur le projet et a été invitée à la participation aux actions de développement. Plus de 80 % des enquêtés ont évoqué leur contact direct avec les agents de l'Office. Ils ont manifesté la connaissance des agents de terrain de l'Office et ont affirmé leur collaboration mutuelle à plusieurs occasions. Uniquement 16 % des enquêtés ont exprimé leur non adhésion au projet. Ce sont des jeunes sans emploi, des personnes âgées et des chefs de ménages dont la disponibilité dans la zone est non permanente.

Le diagnostic est l'étape la plus importante de la démarche participative. Durant cette étape, la majorité des enquêtés a affirmé leur implication. Ils ont participé à la discussion, avec l'équipe pluridisciplinaire, des problèmes rencontrés et à la priorisation de leurs besoins. Une fois que les propositions sont soumises à l'étude technique et après la synthèse définitive du programme, les membres du comité de développement reçoivent des copies des documents du projet. Ils suivent de près le taux de réalisation des actions prévues. De cette manière, il semble que l'approche participative ait amélioré le degré d'interaction entre la population et les techniciens. Toutefois, interrogés sur la possibilité de poursuivre un tel processus de développement sans appui de l'Office, la totalité des interviewés a répondu négativement.

A ce stade, la participation de la population reste motivée par l'octroi des aides auprès de l'administration avec une simple fourniture des informations en réponse aux questions des agents de l'Office. En effet, tous les groupes interviewés (hommes, femmes, jeunes) comptent encore sur le soutien de cette institution. De même, l'ensemble des interviewés ne connaît pas d'autres circuits administratifs. Ainsi, le défi majeur est de rendre ces bénéficiaires de véritables partenaires capables de participer effectivement à leur projet de développement et poursuivre les actions de développement. L'ancrage d'une stratégie productive permettant le changement d'une telle mentalité est très nécessaire.

La réussite du projet est conditionnée en grande partie par la réussite des actions collectives du fait qu'elles occupent une place assez importante au niveau du programme de développement. Les finalités portées par le plan de développement communautaire d'Oued Ghanem vont

dans ce sens. En effet, elles viennent inviter les individus à coopérer afin de mieux gérer des investissements collectifs. D'après l'analyse des données collectées dans la zone, on remarque que la gestion des biens en commun n'est pas encore maîtrisée. En effet, l'application de cette politique de gestion autour des actions collectives (plantations d'oliviers et d'acacia sur des espaces collectifs, etc.) engendre un certain nombre de tensions autour des problèmes concrets comme l'entretien et l'exploitation commune des ces plantations. En effet, les oliviers plantés sur des terres collectives ont été endommagés à cause du pâturage arbitraire. Les périmètres d'acacia sur certaines espaces en commun n'ont pas été exploités, ce qui a entraîné le vieillissement de ces arbustes et la disparition d'un grand nombre.

Il se révèle des entretiens que la gestion de ces investissements passe pour le paysan au second rang de ses priorités. De même, la faiblesse des investissements au profit des activités génératrices de revenu immédiat en constitue aussi un handicap décourageant la population à adhérer à ce genre d'activités.

4.2. Le comité de développement

Le comité de développement est une organisation de la population créée par l'Office pour jouer le rôle d'interface entre l'administration et les paysans. Dans la zone d'Ouled Ghanem, cette organisation est constituée de 6 membres. Ces membres ont été désignés par la population.

Théoriquement, chaque membre a une fonction au sein de cette organisation: un président, un secrétaire général, un financier avec quatre membres représentatifs. Toutefois, sur le plan pratique, ces membres ont déclaré qu'il s'agit d'une question d'affectation plutôt que de responsabilité. En effet, les uns remplacent les autres compte tenu de leurs préoccupations par ailleurs.

D'après la déclaration des interviewés, il s'avère que le projet a apporté une contribution significative en matière de structuration de la population d'Ouled Ghanem par la création du comité de développement et le renforcement de la capacité des membres représentatifs à travers leur participation aux réunions, l'organisation des visites d'échange des expériences et la formation en organisation et gestion communautaire. L'approche partenariale avec les autres institutions que l'Office a déclenchée a amélioré légèrement la connaissance de ce comité par les autres institutions de développement.

Cependant, les membres représentatifs se trouvent dans l'incapacité de mobiliser la totalité de la population et de s'imposer dans leur milieu rural. En effet, près de la moitié des enquêtés ont confirmé soit la méconnaissance des membres, soit l'absence de relation direct avec eux. Ceci a été expliqué par les membres par leur incapacité de se consacrer à ce travail en raison de leurs autres occupations. De même, la largeur de la zone, l'absence des

moyens de déplacement et l'existence des agglomérations sans représentants au niveau du comité de développement ont constitué des obstacles à l'exécution de leurs tâches.

Les membres ont également signalé l'existence de difficultés à gérer certaines conflictualités sociales et des divergences d'intérêt qui ne cessent de s'exprimer de la part de certains individus. Ces conflits sont généralement déclenchés autour de la propriété foncière et de la gestion des investissements sur terres indivises. L'existence de conflits et l'abondance des stratégies individualisées ainsi que les attentes de la population sont de nature à freiner le bon fonctionnement du comité de développement surtout que celui-ci ne mise que sur son capital social en l'absence des ressources matérielles.

En matière de planification, le rôle des membres du comité de développement, tel que déclaré par les interviewés, se limite à la hiérarchisation des besoins de la population et leurs localisations. L'élaboration du plan de développement communautaire et la gestion budgétaire sont détenus par les responsables du projet et demeurent en dehors de leur portée.

La reconnaissance des membres du CD par les autres institutions reste en deçà de l'objectif du projet. La relation des membres est d'autant plus difficile avec les institutions qui n'ont pas été impliquées dans le cadre du projet. Ceci n'empêche pas que ce comité a été appelé à participer dans un projet de développement exécuté par le Commissariat de Développement Agricole œuvrant dans la zone.

Ainsi, la reconnaissance du comité de développement par les autres institutions est déterminante. Elle permet d'assurer un fonctionnement plus efficace de celui-ci et d'élargir son champ d'action. Cependant, le faible dynamisme interne, l'absence des ressources financières propres du comité de développement, l'incapacité de parvenir directement à des financements extérieurs et le faible ancrage institutionnel rend le comité d'Ouled Ghanem incapable d'assumer durablement sa mission. De même, faute d'identification et de mise en œuvre des activités porteuses et valorisantes des ressources locales, d'insertion dans les circuits de commercialisation et d'accompagnement suffisants, ces structures ne se projettent pas au-delà de la vie du projet.

L'élaboration d'un véritable programme de renforcement de cette structure est nécessaire. En effet, pour garantir la durabilité de ces structures, il s'avère nécessaire de former la population non pas uniquement en termes techniques mais en matière de gestion. Monter un système d'ingénieur conseil en matière de gestion pourrait orienter les groupes de producteurs vers les activités les mieux valorisantes de leurs potentialités et compte tenu de leurs objectifs spécifiques et contraintes existantes.

4.3. Le partenariat de l'Office avec les autres institutions de développement

Le partenariat avec les autres structures de développement caractérise l'approche d'intervention de l'Office.

Lors des entretiens avec les responsables des institutions partenaires de l'Office dans la région d'Ouled Ghanem, notamment les responsables de la Cellule Territoriale de Vulgarisation de Joumine, ceux de l'Office de l'Elevage et des Pâturages de Mateur et celui de la Banque Tunisienne de Solidarité de Bizerte, on a essayé de montrer les avantages mais aussi les obstacles à un tel partenariat.

Il se révèle que cette approche partenariale a permis d'améliorer la reconnaissance du comité par certains partenaires tels que l'Office de l'Elevage et des Pâturages. Elle a aussi contribué à l'exécution du programme de développement à travers l'implication de cette institution dans le financement des actions de développement programmées et qui relèvent de son champ d'action et de sa compétence, à savoir l'amélioration génétique et l'amélioration des parcours à travers l'introduction du Sulla subventionné. Cependant, ce nouveau concept de partenariat, venant d'être initié, n'a pas répondu d'une manière significative aux objectifs assignés. En effet, le partenariat, comme en témoignent des contrats programmes, n'a touché effectivement qu'une seule institution soit l'Office de l'Elevage et des Pâturages. Les autres partenaires qui ont été mentionnés au niveau du plan de développement communautaire, notamment la Cellule Territoriale de Vulgarisation et la Banque Tunisienne de Solidarité, n'ont pas concrétisé leurs programmes au cours de cette période écoulée. En effet, on n'a pas remarqué une véritable prise de relais par ces institutions pour les activités où ils disposent d'un avantage comparatif (vulgarisation agricole et octroi des crédits). Parmi les contraintes évoquées par ces partenaires, il faut citer le manque de moyens financiers à allouer pour l'exécution de leurs programmes en partenariat. Un effort de coordination entre la direction du projet et les institutions partenaires à travers des mécanismes d'échange continus et réciproques des informations est nécessaire pour réussir cette approche partenariale.

Des difficultés sont à signaler également en ce qui concerne le taux de lancement des microprojets qui restent en deçà des niveaux escomptés par le plan de développement. Dans ce cadre, l'entretien avec le responsable de la Banque Tunisienne de Solidarité nous a permis de conclure que si celle-ci commence à entrer en partenariat avec l'Office pour réviser ses critères d'octroi des crédits, le responsable de cette institution bancaire demande d'être sécurisée contre les impayés. En effet, la faible crédibilité constatée dans la zone constitue un facteur de blocage des demandes de crédit.

5. Conclusions et recommandations

Le présent travail a porté sur l'évaluation à mi-parcours de l'impact du projet de développement des zones montagneuse et forestières en tant qu'exemple de projets gérés par l'Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-

Ouest. Le premier volet du programme de développement a contribué davantage à l'amélioration de la situation sociale de la communauté d'Ouled Ghanem à travers la remise à niveau des pistes secondaires à l'intérieur des agglomérations rurales. Cependant, quelques situations mitigées ont été rencontrées où les interviewés ont fait état d'insatisfaction eu égard aux problèmes d'enclavement intra-douars, de difficulté d'approvisionnement en eau potable.

Les travaux de conservation des eaux et du sol sont sollicités par la population du fait qu'ils lui offrent des opportunités d'emploi quoique de façon conjoncturelle. Cependant, étant consciente des causes et des conséquences de l'érosion et de l'importance des techniques de conservation des eaux et du sol, la majorité de la population semble être réticente à toute participation financière ou physique gratuite.

L'appui à la production animale comme sous-composante de l'action appui à la production agricole a eu des effets modestes qui se sont matérialisés par l'amélioration de la race locale chez certains éleveurs, suite à l'introduction des géniteurs reproducteurs plus performants et la réalisation des opérations d'insémination artificielle. L'introduction d'espèces fourragères sous forme de parcelles de démonstration est de nature à améliorer le disponible fourrager et les pratiques culturales.

Les effets perçus de l'appui à la production végétale sont encore moins visibles. Les systèmes des cultures demeurent peu diversifiés. Il s'agit d'un système de culture extensif basé sur les céréales conduites en pluvial, et légèrement amélioré par le développement des cultures maraîchères d'hiver et d'été en irrigué et des plantations arboricoles. Toutefois, ces superficies restent limitées en raison de l'absence des voies de communication à l'intérieur des parcelles et de la faible dotation en moyens financiers par les exploitants.

Les difficultés de commercialisation des produits maraîchers et des fruits (essentiellement les raisins), à cause de la marginalisation par rapport au tissu économique et des faibles niveaux des prix payés aux exploitants, les découragent à adopter de telles cultures et plantations. Ainsi, pour garantir des prix rémunérateurs permettant de dégager un revenu satisfaisant, les agriculteurs nécessitent d'être mieux conseillés en matière d'adoption des techniques culturales et surtout, de commercialisation des produits, le tout devant faciliter l'accès de ces agriculteurs aux marchés. La promotion des filières de production pourrait promouvoir les activités productrices et de commercialisation dans la zone. L'étude des possibilités novatrices d'offre de nouveaux produits à haute valeur ajoutée et valorisant au mieux les potentialités naturelles disponibles, avec le suivi d'un ordre de priorité des activités, pourrait promouvoir le secteur agricole et l'accès des producteurs au marché.

A ce stade, et sur la base des enseignements qu'on vient de tirer, il est utile pour les projets de développement d'accorder prioritairement l'importance à la création d'une dynamique économique qui tienne réellement compte des intérêts des groupes cibles. Ceci pourrait contribuer à l'ajustement des insuffisances en matière d'amélioration du bien-être économique des populations objet d'intervention. L'établissement d'un système d'ingénieur conseil en matière de gestion pourrait orienter les agriculteurs vers les activités les mieux valorisantes de leurs ressources, en tenant compte de leurs objectifs et motivation.

L'objectif de toucher le maximum des bénéficiaires avec un faible niveau d'investissement par individu semble être non concluant. Ceci suggère que ce genre de projet pourrait envisager une alternative permettant d'améliorer le niveau d'investissement par acteur et ce, à travers la promotion des filières de production. Cette orientation pourrait motiver davantage les populations et les inciter à mieux participer aux actions de développement et garantir leur durabilité.

La démarche participative telle que conceptualisée ne cesse aussi de montrer ses limites. En effet, la simple identification et priorisation des problèmes risquent de renforcer l'attitude passive de la population. Il serait donc utile de revoir cette étape en s'orientant plutôt vers l'incitation de la population à réfléchir aux difficultés qu'elle rencontre en vue de satisfaire au mieux ses intérêts avec les ressources dont elle dispose. Il est ainsi recommandé de mieux analyser l'affectation des ressources disponibles et d'évaluer l'efficacité de la combinaison des facteurs productifs et d'œuvrer pour son amélioration. Le système d'ingénieur conseil en matière de gestion proposé, qui intègre plus explicitement des considérations socioéconomiques, pourrait contribuer à la réalisation de cette tâche.

L'implication des communautés dans leur propres projets nécessite d'être encouragée afin de refléter une participation effective. L'étude des modalités de dimensionnement des actions en fonction des besoins et des capacités des groupes cibles pourrait contribuer à la promotion de cette approche.

Les modalités d'organisation de la population ne devraient pas être universelles. Elles devraient plutôt répondre aux besoins spécifiques des populations à s'organiser pour répondre à des problèmes concrets (approvisionnement, transformation, stockage, commercialisation, etc.) que le travail collectif pourrait résoudre à moindre coût et à travers des économies d'échelle possibles. Ceci pourrait garantir l'efficacité de fonctionnement des organisations et leur viabilité une fois le projet achevé.

Cette étude n'a pas couvert toutes les zones d'intervention de l'Office de Développement Sylvopastoral du Nord-Ouest. Elle a traité uniquement le cas d'Ouled Ghanem. Son adaptation aux conditions spécifiques d'autres zones pourrait être envisagée.

Références bibliographiques

Barhoumi L., 2007. Evaluation à mi-parcours des impacts d'un plan de développement communautaire élaboré par l'Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest: Cas du plan de développement communautaire d'Ouled Ghanem. Institut National Agronomique de Tunisie.

BIRD et centre d'investissement de la FAO, 2003. Evaluation de l'approche participative dans le cadre du développement local, Rapport final, Ministère de Agriculture et des Ressources Hydrauliques, Tunisie.

Banque Mondiale, 2001. Plan d'Exécution du Projet de Développement des Zones Montagneuses et Forestières du Nord-Ouest. Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest, Tunisie.

Elloumi M., Selmi S., 2000. Evaluation des plans de développement communautaires en voie d'achèvement, Rapport final, Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest, Tunisie.

Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest, GTZ, 2000. L'Approche participative et intégrée de la conception à la mise en oeuvre. Office de Développement Sylvo-Pastoral du Nord-Ouest.